

**COMMUNE
DE BISCHHOLTZ**



Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne
Canton d'Ingwiller
✉ Mairie,
67340 BISCHHOLTZ
☎ 03.88.89.30.70
mairie.bischholtz@orange.fr

SEANCE DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023 à 20h

Membres présents :

SPACH Thierry - WILLEM Henri - DECKER Evelyne
HEINTZ Françoise - JACOB Valérie
KUHN-SCHNEPP Anita - LEONHART Audrey
MILLER Pascal - MILLER Yann - WEIL Sabine
Excusé : REINHARDT Michel

Nombre de Conseillers
élus : 11
en fonction : 11
présents : 10

1. Désignation du secrétaire de séance

Pascal MILLER est désigné secrétaire de séance.

2. Lecture et approbation du P.V. de la réunion du 23/10/2023

Le PV de la réunion du 23 octobre 2023 est approuvé et signé à l'unanimité.

3. Ouverture d'une ligne de trésorerie

Dans le cadre des travaux de rénovation de la salle polyvalente, le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de mettre en place un financement à court terme permettant le préfinancement des travaux en attendant l'encaissement des subventions et de la TVA en 2024.

Il informe que quatre établissements bancaires ont été sollicités, à savoir : Crédit Mutuel, Crédit Agricole, La Poste, Caisse d'Epargne. Il présente les propositions de la Caisse d'épargne et du Crédit Agricole qui ont répondu à notre demande.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de souscrire la ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole Alsace Vosges et autorise le maire à signer le contrat de financement aux caractéristiques suivantes :

Ouverture de la ligne de trésorerie

Caractéristiques générales et conditions financières

Commune de Bischholtz

Durée :	1 an
Périodicité de révision du taux :	Mensuelle
Paie ment des intérêts :	Trimestriel (échelle d'intérêts post-fixés calculés mensuellement, sur la base du taux de référence, et en fonction de l'utilisation).
Remboursement du capital :	in-fine (ou avant terme si disponibilités financières).
Frais de dossier :	0,10 % avec un minimum de 100€
Commission d'engagement :	0,10 % avec un minimum de 100€

Montant du financement:	40 000,00 €
Référence:	EURIBOR 3 mois flooré (L'Euribor ne pourra en aucun cas être inférieur à zéro)
Index:	EURIBOR 3 mois flooré moyenné du mois d'utilisation
Marge:	1,30% La marge bancaire est garantie jusqu'au 13 novembre 2023
Index Euribor 3 mois à ce jour:	3,948% à titre indicatif

Fonctionnement du compte :	les ordres de tirage et de remboursement devront être avant 10 h pour un traitement le jour même
Option souplesse :	la consolidation du prêt Court Terme en prêt amortissable est possible à tout moment, sans indemnités, aux conditions offertes par la Caisse Régionale au moment de l'exercice de l'option.

CRÉDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES 1 place de la Gare 87000 Strasbourg. 437 842 531 RCS Strasbourg. Société coopérative à capital variable. Établissement de crédit. Société de courtage d'assurances. Immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 008 967.